

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, Nathalie Lussier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, qu'il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Robert, le 4^e jour du mois d'avril 2022, à 19 heures 30, à la salle municipale, sis au 1 rue Aggée-Pelletier, à Saint-Robert.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro 96-2022.

Nature et effets :

- La demande consiste à autoriser l'agrandissement d'un garage annexé au bâtiment principal qui aura pour effet de réduire la marge avant fixe à 4.09 mètres. Selon le règlement de zonage #356-2011, article 154, la marge avant fixe ne doit jamais être inférieure à 4 mètres.

Identification du site concerné :

- 4011, route Marie-Victorin, lot 4 667 048 du cadastre officiel, zone R-101.

Prenez avis que tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, le 4 du mois d'avril, à 19 heures 30.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Donné à Saint-Robert, ce 14 mars 2022.



Nathalie Lussier,
Directrice générale/greffière-trésorière